

INFORMATIONS TRANSPORTS

STAR :

Création de la carte KorriGo :

- <https://www.star.fr/titres-et-tarifs/carte-korri-go> ou dans les agences STAR et à l'espace KorriGo à la gare de Rennes.

Chargement des abonnements scolaires pour les 12 - 17 ans

Abonnements scolaires :

- **Jeune 2 trajets** : 2 trajets/jour pour aller en cours et revenir, valable uniquement les jours de classe **du lundi 2 septembre 2024 au vendredi 4 juillet 2025. 120€ paiement comptant**
Inscriptions à partir du 5 juin
- Via la e-boutique du site star : <https://www.star.fr/mon-compte> ou de l'application STAR
- Auprès des commerçants agréés STAR
- Dans les agences commerciales STAR et l'espace KorriGo à la gare de Rennes.
À 12€/mois pendant 10 mois à partir du 20 juin

Abonnements annuels :

- **L'abonnement 12 mois 12-17 ans en illimité à 200€ ou en prélèvement automatique à 20€/mois.**
Inscriptions à partir du 20 juin
- Via la e-boutique du site star : <https://www.star.fr/mon-compte> ou de l'application STAR
- Dans les agences commerciales STAR et l'espace KorriGo à la gare de Rennes.
- Dans les agences commerciales STAR et l'espace KorriGo à la gare de Rennes.
- Via la e-boutique du site star : <https://www.star.fr/mon-compte>

Abonnement scolaire TER + STAR (ASR)

Les élèves domiciliés dans une commune de Rennes Métropole, dotée d'une gare/Halte SNCF, peuvent, s'ils le souhaitent, utiliser indifféremment le bus, le métro mais aussi le TER (Train Régional Express) pour rejoindre leur établissement scolaire situé dans RM et revenir à leur domicile.

Cet abonnement est réservé aux élèves jusqu'à la terminale (ne convient pas aux étudiants au-delà de la Terminale). L'élève doit :

- être scolarisé dans une commune de Rennes Métropole,
- habiter dans une commune de Rennes Métropole dotée d'une gare/halte SNCF (voir liste jointe).
- posséder une carte KorriGo Services
- acheter un abonnement STAR valable sur l'année scolaire a minima.

L'élève doit tout d'abord acheter/charger un abonnement STAR, valable sur l'année scolaire. Ensuite, la famille remplit le formulaire en ligne <https://www.star.fr/points-de-contact/asr-scolaire/> pour demander à pouvoir aussi utiliser les TER.

Le centre relation clients du STAR étudiera sa demande et lui répondra par courriel.